



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU 10 février 2016

Le mercredi dix février deux mil seize à dix huit heures, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Deux Morin s'est réunie à la mairie de Boissy le Chatel (77169), sous la présidence du Président de la CLE du SAGE des Deux Morin : M. Roger REVOILE.

Date de la convocation : 22 janvier 2016

Nombre de membres: En exercice : 47

Présents ou représentés : 36

Collège	Nom	Structure	Présent	Représenté	Collège	Nom	Structure	Présent	Représenté
Collège des élus	HANNETON Alain	Maire d'Augers en Brie	x		Collège des usagers	D'HONDT Régis	Chambre d'agriculture	x	
	DHORBAIT Guy	Maire de Boissy le Chatel	x			BAUDIN Jean Noël	Chambre du commerce et d'industrie		
	LEGER Jean François	Maire de Chailly en Brie	x			DE CARLI Claude	Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques 51		x
	GARCHER René	Adjoint au Maire d'Esblly	x			AVANZINI Serge	Fédération de pêche et protection des milieux aquatiques 77	x	
	DEVESTELE Philippe	Maire de Montdauphin	x			SAINT MARTIN Michel	Nature Environnement 77	x	
	LEFEBVRE Dominique	Maire de Sablonnières	x			DUCHAUCHOY Jean Claude	Amis des moulins d'Ile de France	x	
	MIGUEL Roger	Maire de Congy	x			RIBEYRE Anne	Marne nature Environnement	x	
	LIEGEOIS Michel	Maire de Oyes	x			LHEUREUX Christian	ASA des Marais de St Gond		
	CADET Jean Pierre	Adjoint au Maire de Sézanne	x			CUYPERS Arnaud	Irrigants du Nord Seine et Marne		
	Michel JACOB	Adjoint au Maire de Val des Marais		x		BELTRAN Francis	Familles rurales	x	
	MOROY Alain	Maire de Marchais en Brie	x		MORATTELLI Christine	Comité départemental de canoë kayak	x		
	MOLLET LIDY Josette	Conseil Régional Ile de France			BEAUFORT Alain	SI Assainissement Nord Est Seine et Marne		x	
	LOISELET Eric	Conseil Régional Champagne Ardenne			Préfet coordonnateur de bassin			x	
	BRONCHAIN Bernard	Conseil Régional Picardie			Préfet de Seine et Marne		x		
	JAUNAUX Yves	Conseil Départemental Seine et Marne		x	Préfet de la Marne				
	COULON Annie	Conseil Départemental Marne	x		Préfet de l'Aisne				
	DERUY Carole	Conseil Départemental Aisne			Agence de l'Eau Seine Normandie		x		
	BEDREDDINE Belaïde	EPTB Seine Amont			MISE 77		x		
	FOURRE Georges	Entente Marne	x		MISE 51		x		
	RAVET Anne Marie	SI Travaux Aménagement du bassin du Grand Morin	x		MISE 02			x	
DE CEUKELEIRE Rénald	SI Aménagement et Entretien de l'aval du Petit Morin		x	ARS Champagne Ardenne			x		
REVOILE Roger	SI de la Vallée du Haut Morin	x		DREAL Champagne Ardenne		x			
CHARDAIN Christian	SI Etudes et Aménagement des marais de St Gond			ONEMA Ile de France		x			
				DRIEE Ile de France		x			

Autres personnes présentes : Mme DUCHAUCHOY Evelyne et Mme TAVERNIER Marie

Absents excusés : Mme DERUY Carole

Ordre du jour :

0. Approbation du compte rendu de la réunion de la CLE du 19/11/2015
1. Validation définitive du SAGE des Deux Morin
2. Rapport d'activités 2015 et programme d'action prévisionnel 2016
3. Budget prévisionnel 2016
4. Questions diverses

M. Revoile remercie les membres de la CLE de s'être déplacés. Le quorum des 2/3 des membres présents ou représentés étant atteint, M. Revoile informe que la réunion peut commencer. L'ensemble des documents relatifs à cette réunion ont été envoyés aux membres de la CLE par courriel.

Suite à la parution de l'arrêté préfectoral de composition de la CLE du 11 janvier 2016, M. Revoile souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres de la CLE, à savoir :

- M. Georges Fourré représentant de l'Entente Marne en remplacement de M. Jean Dey
- M. Jean Claude Duchauchoy représentant de l'association des moulins Ile de France en remplacement de M. Haligon

1/ Approbation du compte rendu de la CLE du 19/11/2015

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu de la réunion du 19 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

2/ Validation définitive du SAGE des Deux Morin

Après 8 années de travaux, 20 réunions de CLE, 27 réunions de bureau et plus d'une 50aine réunions de travail, le SAGE des Deux Morin est prêt à être validé. La CLE a validé successivement toutes les étapes de l'élaboration d'un SAGE à savoir :

- L'état des lieux en 2010
- Le diagnostic en 2011
- Le scénario tendanciel et alternatif en 2012
- La stratégie en 2014
- L'écriture d'une première version du projet de SAGE en 2014.

Le projet de SAGE a ensuite été soumis à la consultation des assemblées (mairies, communautés de communes, syndicats intercommunaux, Conseils généraux et régionaux, chambres consulaires,...) en 2014 et à enquête publique en 2015.

Lors de la dernière réunion de la CLE du 19 novembre dernier, les remarques de l'enquête publique ont été présentées et le projet de SAGE des Deux Morin a été modifié en conséquence. Lors de cette dernière CLE, le SAGE n'a pas pu être adopté, du fait de la validation du SDAGE Seine Normandie 2016-2021 une dizaine de jour auparavant et à la mise à jour qui s'est imposée afin que le SAGE soit concordant avec le SDAGE.

Une mise à jour concernant notamment les nouveaux objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau du territoire, l'actualisation des captages sensibles... a donc été effectuée et l'analyse de la compatibilité du SAGE vis-à-vis du SDAGE 2016-2021 a été présentée. Aucune disposition

du SAGE n'est incompatible ou vient contrecarrer les dispositions du SDAGE Seine Normandie 2016-2021.

Aucune remarque n'étant faite, M. Revoile propose de passer à l'adoption du SAGE des Deux Morin comprenant le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, le Règlement, le rapport d'évaluation environnementale et l'atlas cartographique.

M. Duchauchoy souhaite que le vote soit réalisé à bulletin secret. Il est donc procéder au vote à bulletin secret.

Nombre de bulletin dans l'urne : 36

Nombre de bulletin pour : 34

Nombre de bulletin contre : 2

Nombre de bulletin blanc/nul : 0

La CLE des Deux Morin avec 34 voix pour et 2 voix contre :

- **Adopte le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Deux Morin comprenant le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable, le Règlement, le rapport d'évaluation environnementale et l'atlas cartographique**

3/ Rapport d'activité 2015 et programme prévisionnel d'action 2016

L'année 2015 a été consacrée à la consultation du public sur le projet de SAGE des Deux Morin, à la prise en compte des remarques émises et à la modification des rapports en conséquence. Le projet de SAGE sera adopté par la CLE début 2016.

Un guide de prise en compte des dispositions du SAGE au sein des documents d'urbanisme est en cours de rédaction. Il sera finalisé au cours de l'année 2016.

La concertation avec les Présidents de communautés de communes autour de la future structure porteuse pour la mise en œuvre du SAGE a permis d'aboutir à la rédaction d'un projet de statuts. La procédure de création, à l'initiative du Préfet débutera début 2016.

L'année 2016 sera marquée par 2 axes majeurs :

- L'adoption du SAGE par la CLE et par arrêté préfectoral
- La création d'une nouvelle structure porteuse pour la mise en œuvre du SAGE.

Le rapport d'activités 2015 et le programme d'actions 2016 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4/ Budget prévisionnel 2016

Le compte administratif 2015 a été présenté. Les dépenses de fonctionnement effectuées en 2015 s'élèvent à 91 352,72 € dont 34 862,90 € pour l'enquête publique du SAGE des Deux Morin, 4 739,62 € de dépenses liées au fonctionnement de la CLE (fournitures de bureau, téléphonie, carburant...) et 51 750,20 € de salaire. Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 104 710,95 € et correspondent aux subventions de l'Agence de l'Eau pour le fonctionnement de la cellule d'animation à hauteur de 50%, du solde des subventions de l'étude « zone humide » et des subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Régional d'Ile de France pour l'enquête publique. L'excédent de fonctionnement pour l'année 2015 est donc de 13 358,23 €. Les dépenses d'investissement s'élève à 246,91 €. Le solde global à fin 2015 prenant en compte le report des années antérieures s'élève à 154 427,35 €.

Le budget prévisionnel 2016 est comparable au budget prévisionnel 2015. Il comprend le fonctionnement courant de la cellule d'animation, le salaire de l'animatrice et de son remplaçant pendant son congé maternité pour un montant prévisionnel de 96 320 €. Il est également prévu de lancer une étude d'amélioration des connaissances dont le coût estimé s'élève à 100 000 €. Le choix de l'étude sera défini lors d'une prochaine CLE.

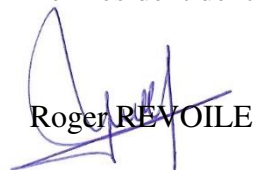
Les recettes de fonctionnement prévisionnelles s'élèvent à 153 462 € et prennent en compte les subventions d'animation de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50%, le solde des subventions de l'enquête publique, les subventions relatives à l'étude d'amélioration des connaissances ainsi que le remboursement du salaire de l'animatrice pendant son congé maternité. La structure porteuse pour la mise en œuvre du SAGE devant se créer fin d'année 2016, aucun appel à participation financière à l'attention des communes ne sera réalisé cette année.

Après présentation du budget et explication de l'écriture comptable de celui-ci, le compte administratif 2015 et le budget prévisionnel 2016 sont validés à l'unanimité des membres présents ou représentés. Ceux-ci seront présentés lors du prochain comité syndical de la structure porteuse pour approbation.

5/ Questions diverses

Aucune question n'étant posée par l'assistance, la séance est levée à 19h10.

Le Président de la CLE


Roger REVOILE

SAGE des Deux Morin
6 rue Ernest Delbet
77320 La Ferté Gaucher
Tél : 01 64 03 06 22